

le monde libertaire

rédaction
administration
3 rue ternaux
75011 paris
805 34 08
ccp publico
11289 15 paris

Organe de la Fédération Anarchiste

N° 265 JEUDI 20 AVRIL 1978 3 F

hebdomadaire

Editorial

Vers un syndicalisme à l'italienne ?

A PRÈS Giscard d'Estaing, c'est Raymond Barre qui recevait les représentants des centrales syndicales. C'est à la suite de ces entrevues que notre vaillant économiste doit décider de quelle manière il conçoit l'application du « Programme de Blois ».

Chacun des interlocuteurs connaissant d'avance les intentions de l'autre, ce genre d'entrevue n'a qu'une utilité, renforcer dans l'opinion publique l'image de marque d'un premier ministre libéral, conciliant, partisan d'une politique de « conciliation ».

L'objectif semble d'ailleurs atteint puisque chacun des responsables syndicaux s'est déclaré satisfait de l'entretien. Le plus significative des déclarations est celle d'Edmond Maire, dans la mesure où la C.F.D.T. apparaît souvent, au travers des luttes, comme l'organisation syndicale la plus intransigeante, la plus disposée à engager des luttes dures sur des revendications plus importantes que celles de ses partenaires.

La situation syndicale post-électorale place la C.F.D.T. devant un choix capital pour son avenir. Les récentes élections professionnelles indiquent en effet un peu partout que la C.G.T. perd du terrain, au profit de F.O. surtout, mais également de la C.F.D.T. Si cette progression constante de la C.F.D.T. peut apparaître comme la récompense de son action et de ses positions originales, il n'est pas dit que la progression supérieure de F.O. n'incite la direction de la C.F.D.T. à tempérer leurs positions afin de l'endiguer.

Une telle évolution présenterait l'avantage considérable d'avancer vers la constitution d'un front syndical plus large qui inclurait plus souvent F.O. et la F.E.N. En outre, par une telle politique, Maire justifierait les fréquentes exclusions de militants révolutionnaires et trouverait les raisons d'une épurée accentuée.

Alors, quel avenir immédiat pour les luttes syndicales ? Edmond Maire a fixé les nouvelles échéances qui incombent à un mouvement syndical « responsable » : il faut attendre 3 mois pour juger de l'action du nouveau gouvernement. Comme dans trois mois la France travailleuse fera trempette sur les plages, il faudra attendre l'automne pour entamer des actions.

Comme on peut le voir, l'attentisme des syndicats n'est pas seulement électoral. On ne peut plus, dans les conditions politiques actuelles, baser une action syndicale sur l'attente de 1981. Alors, s'achemine-t-on lentement vers un syndicalisme de style italien, prêt à faire front avec le pouvoir pour inciter les travailleurs à aider le système à résoudre la crise économique ?

Si cette évolution devait se préciser dans les mois à venir, les travailleurs anarchistes n'en auraient que plus raison de continuer leur action dans leurs entreprises. C'est la condition pour que les travailleurs ne soient pas à nouveau bernés, menés sur un terrain dangereux, celui de la collaboration de classe.

TRAVAILLEURS, LYCÉENS, ÉTUDIANTS,

POUR LE PREMIER MAI

MANIFESTONS
PLACE DE LA BASTILLE
(angle rue de la Roquette)

Lundi 1^{er} mai à 10 h

FOP.2520

Les syndicats à Matignon

L'AUSTÉRITÉ NE SE NÉGOCIE PAS ELLE SE REFUSE



Après les élections, les organisations syndicales politisées plient les reins et

L'organisation patronale relève la tête

C E n'est peut-être qu'une coïncidence, mais le récent échec de la grève du personnel de la Caisse d'Allocations Familiales de la région parisienne, donne le ton de la situation syndicale dans le pays. Cette grève, peut-être trop catégorielle et limitée à une seule caisse alors que ses revendications intéressaient la Sécurité Sociale à l'échelle nationale, a échoué malgré la remarquable combativité du personnel en majorité féminin. Pourquoi ? Il faut d'abord souligner le caractère ambigu du « soutien » de la C.F.D.T. et de la C.G.T. décidées à ne pas faire de vagues pendant la campagne électorale, l'expectative de l'Etat, organisation de tutelle, mais surtout la volonté déléguée du patronat et de ses administrateurs de « casser la grève » et de « punir les grévistes ».

Bien que soutenus activement par le syndicat Force Ouvrière, les employés ont été contraints de reprendre le travail après 61 jours de grève. Il est possible que les tractations en cours entre les parties limitent les dégâts et atténuent les conséquences de ce mouvement gratuit et on peut le souhaiter, mais l'attitude des uns et des autres au cours de ce conflit est révélateur de l'attitude actuelle des forces sociales restées en

présence après le gâchis électoral.

Quelque chose est en train de changer à la tête des appareils syndicaux et l'attitude hilarante de Maire sur le perron de l'hôtel Matignon donne à réfléchir ! Rappelons-nous ses ricaneurs lorsque Bergeron ou d'autres allaient à l'Élysée. Le bougre ! Il a pris rapidement

(suite page 4)

A la petite semaine DES PLAISANTERIES QUI NOUS SONT CHÈRES

Soyons justes, si les combines et les saloperies qui sont le lot quotidien du monde politique nous font aisément céder à l'écœurement, quelques déclarations viennent parfois égayer le triste spectacle qui nous est imposé.

Grâce à une décision gouvernementale récente, nous ne pourrions plus désormais songer à la pollution des côtes bretonnes, évènement plutôt tragique, sans qu'un sourire viennois se dessine sur nos lèvres.

Pour dissiper les inquiétudes qui s'emparent des Français chaque fois qu'une catastrophe apparaît depuis la sécheresse de l'été 76, l'Etat vient de faire savoir en effet que les contribuables n'auront pas à verser d'impôt « marée noire » pour éponger les frais qu'elle a suscité, et d'ajouter que « c'est le gouvernement qui paiera » !

Comme dirait l'autre : « Pas-se-moi cent balles, c'est pour te faire un cadeau. Vraiment, ce gouvernement est impayable !

FLORÉAL

